

# Pour les voeux janvier 2012

Mesdames et messieurs,

C'est toujours un plaisir d'être avec vous pour la traditionnelle cérémonie des voeux de la municipalité, et d'accueillir officiellement les nouveaux Questembertois.

Donc, puisque c'est le premier objet de cette matinée, je vous offre à chacun de vous tous mes meilleurs voeux pour 2012 : la santé, la réussite de vos projets et autant de bonheur à partager avec vos proches et tous ceux que vous aimez. Nous avons tous besoin de ces moments de convivialité pour affronter la réalité du moment qui, il faut bien le dire, n'incite pas à l'optimisme.

Je vous transmets aussi les salutations et les vœux de plusieurs invités qui n'ont pas pu se joindre à nous et ils le regrettent : le député de la circonscription, Loïc Bouvard, les sénateurs Joël Labbé et Odette Herviaux, M. de Kerangat, maire honoraire, M. Goulard, président du CG, M. Burban, qui participe aux voeux à Larré, M. Plantec, le nouveau trésorier, M. Le Tirilly, nouveau proviseur du lycée Marcelin Berthelot, Mme Vieuxbled directrice de la maison de retraite, M. Gassmann, de l'ATD, plusieurs collègues maires André, Sérazin, Alain Richard, Marie-Odile Colineaux retenus par des cérémonies chez eux, mais aussi des collègues du conseil municipal.

Je salue aussi les représentants des corps constitués, selon l'expression consacrée, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, monsieur le curé.

Chaque année, c'est un moment d'échanges et de convivialité qui nous permet de nous retrouver, les élus, les acteurs de la vie associative, de la vie économique et culturelle, avec les nouveaux Questembertois.

Nous avons adressé 240 invitations aux nouveaux habitants, mais je sais que tout le monde ne peut pas se rendre disponible. Ce nombre confirme l'attrait de Questembert.

Je vous remercie d'avoir choisi notre petite ville pour vous y installer. Car vous contribuez au dynamisme de notre petite ville : « il n'est de richesse que d'hommes, » disait au XVIème siècle le philosophe Jean Bodin. La croissance démographique est gage de développement pour l'avenir. A condition qu'elle soit *équilibrée* : certaines communes voient un afflux massif de jeunes couples avec des enfants, ou au contraire d'autres semblent se transformer peu à peu en maisons de retraite ! Nous échappons à ces deux écueils : la structure de notre population ne se transforme pas radicalement, même si la part des plus de 75 ans s'accroît ; ce qui correspond à l'amélioration des conditions d'existence et à la croissance de l'espérance de vie.

Les chiffres qui nous ont été communiqués par l'INSEE montrent une augmentation de 2.1% par an depuis 1999 avec une population totale de 7319, (population municipale 7021)

## Population

Plus précisément, cette croissance de population est principalement due au solde migratoire et non au solde naturel, quoique nous ayons enregistré 88 naissances contre 73 décès naissances en 2011 (15, 20% en plus). Sur les dix ans passées, les chiffres sont de cet acabit : un solde moyen de 14%.

Ce dynamisme démographique se voit aussi bien dans les **inscriptions électorales** – même s'il y a un pic compréhensible, cette année - que dans les effectifs scolaires. Les écoles primaires rassemblent 867 enfants (Beausoleil, Notre-Dame et Diwan). Avec les deux collèges Jean-Loup Chrétien et St-Joseph-Lasalle, le lycée et la Maison Familiale, cela fait 2960 élèves qui fréquentent les établissements de Questembert. Près de 1500 d'entre eux sont transportés par les cars du SITS, dont je salue le président, notre collègue du conseil Michel Bauville. Nos deux restaurants scolaires municipaux, Beausoleil et Locmaria, ont servi par jour en moyenne 620 repas préparés dans la cuisine centrale.

Quant à l'urbanisme, si la flambée de 2004, où nous avons enregistré 166 Permis de Construire, s'est calmée, l'activité reste soutenue : 124 PC en 2011 comme en 2010.

Le choix d'un lieu de résidence est le produit de multiples facteurs : le prix de l'immobilier, l'emploi, le cadre de vie, c'est-à-dire autant le paysage, l'offre de services publics ou marchands que la vie associative, l'ambiance culturelle, etc. Tout ce que les sociologues et autres spécialistes appellent les *aménités*. Votre choix de vous installer chez nous est la reconnaissance de l'action que nous avons menée pour améliorer la qualité de la vie à Questembert.

*Les quelques cadeaux qui vous ont été mis dans la pochette à l'accueil vous aideront à mieux connaître et mieux apprécier notre petite ville. Vous y trouverez*

- Guide pratique de la commune
- Guide de l'office de tourisme
- Guide de randonnées
- guide des associations (renouvelé sur internet)
- Disque de stationnement
- autocollant
- Plan de Questembert
- Abonnement gratuit à la médiathèque pour la famille
- 2 entrées pour la piscine
- 2 Entrées gratuites pour une journée hippique au champ de course
- Réduction pour le cinéma Iris
- Tarifs réduits Asphodèle
- un Stylo marqué Questembert
- Carte Ty Plus UDEQ
- Brochure sur le Pact Arim et l'OPAH organisée en collaboration avec la CCPQ
- Guide du tri sélectif

#### **Sur les tables à la sortie**

- Brochures des différentes écoles, de la crèche
- Programme d'activités maison des jeunes
- Le relais gérontologique
- Le service de soins à domicile
- Le foyer logement
- La paroisse

Tout à l'heure, autour du verre de l'amitié, vous pourrez faire connaissance avec les élus, les personnels communaux, les responsables associatifs : ils sont reconnaissables, ils ont des badges...

Et vous tombez bien, cette rencontre autour des vœux est traditionnellement l'occasion de faire un retour en arrière sur l'année écoulée et de broser à grands traits les perspectives pour 2011.

Mais avant, je veux avec vous traiter quatre thèmes qui sont au centre de vos préoccupations : l'emploi, le logement, l'offre de santé et la dette communale.

#### **L'emploi**

Même si nous n'avons pas les données détaillées au niveau de la commune, nous savons bien que le chômage s'est aggravé chez nous comme dans tout le pays de Vannes et dans la France entière.

#### **ambiance**

Le taux de chômage a crû de 5% sur l'année et il se situe à plus de 9,5% ; à ces chiffres, il faudrait ajouter ceux des précaires, des temps partiels non choisis... Je laisserai à chacun d'entre vous le soin de réfléchir aux causes multiples de cette situation qui risque de s'aggraver encore en 2012. De plan de rigueur en plan de rigueur, la récession nous guette.

Cette dégradation, nous l'avons vue chez nous avec l'arrêt de la production chez Guyomarc'h (Nutréa), avec la baisse de l'activité de construction et travaux publics. Quand le CA baisse de près de 25% sur une année, comment imaginer que cela n'ait pas d'effet sur l'emploi ? Dans ce cas précis, ce sont d'abord les CDD qui n'ont pas été renouvelés, les effectifs permanents de l'entreprise n'ont baissé que de 4%. Plus globalement, chez nous, la dynamique démographique a maintenu l'activité dans le domaine de la construction, comme on l'a vu avec le nombre de PC ; il arrive cependant que la transmission ne se fasse pas bien et conduise à l'échec : il ne suffit pas d'avoir appris en théorie la gestion, si on n'a pas une connaissance du métier de l'entreprise qu'on veut reprendre.

Quel est le pouvoir, quel est le rôle des collectivités dans le domaine de l'emploi ? Sans doute faut-il des terrains disponibles et aménagés. Et nous en avons, sur le territoire communal comme au niveau de la communauté. C'est ce qui nous a permis de garder l'entreprise de câblage électronique CEPA sur notre territoire dans des nouveaux locaux adaptés à ses nouveaux marchés en forte progression. Quant aux terrains que la communauté a rachetés autour de l'usine Guyomarc'h, en raison du raccordement possible à la voie ferrée, ils devraient au cours de cette année 2012 voir s'établir une entreprise importante de logistique. Je n'en dis pas plus, rien n'est encore fait. Et j'aurais bien aimé que tout le monde adopte la même attitude de discrétion. Les articles publiés hier dans la

presse sont inutiles, ils sont peut-être même dangereux. Ça ne sert à rien de crier « Prems » comme les gamins, de revendiquer l'antériorité de l'action si on prend le risque de faire capoter l'affaire !

Je n'ai jamais douté que l'accès au fer serait un atout pour notre ville et pour notre territoire, c'est sur le point de se réaliser. Voilà pourquoi j'ai négocié au nom de la communauté de communes l'acquisition des terrains industriels non-utilisés autour de l'usine Nutréo/Guyomarch ainsi que les autres propriétés au sud de la gare. J'ai été critiqué pour ce choix, comme pour le choix d'acquérir les friches consécutives au déplacement de la CAM. Nous avons donc avec la gare un atout maître. Mais il nous manque encore une *bonne desserte routière*, pourtant promise de longue date. Une étude récente a confirmé *l'importance des quatre voies* pour le développement économique. Point n'est besoin d'avoir 50 hectares ! Surtout quand la contrainte de maintenant, rappelée par l'Etat comme par la CRCI, est d'économiser le foncier, de requalifier plutôt les friches industrielles.

Mais vous le savez, une bonne part de la croissance en emplois vient des services, qu'ils soient des services marchands ou publics. C'est pourquoi nous avons favorisé le projet de promotion privée qui va permettre au conseil général de regrouper sur un même site, en cœur de ville des emplois dispersés entre Questembert et Malestroit. Ce n'est pas de la création nette, ce ne sont que des emplois transférés, mais ce sont des emplois qui se fixent sur notre commune avec tous les effets induits qui y sont attachés.

Et je ne vous dirai rien de cette petite entreprise qui a besoin d'agrandir ses locaux pour recruter deux personnes, mais il faut déminer un problème d'urbanisme, de cette autre qui a besoin pour son développement d'acquérir une petite parcelle... dont le propriétaire n'a que faire, mais qu'il ne se presse pas de céder. Dans ces domaines, comme dans bien d'autres, il faut de la discrétion tant qu'il n'y a rien de concret.

### **Le logement**

La question du logement ne devrait pas théoriquement nous concerner (c'est une **politique nationale**) : s'appuyant sur la photographie du recensement, qui s'est déroulé au moment où plusieurs immeubles en cours d'achèvement étaient forcément vides, certains crient à la surabondance de logements dans notre commune. Eh bien non, si l'on compare le stock total de logements (3400) au chiffre de logements vacants donné par l'ADIL 287, on s'aperçoit que la vacance est raisonnable. Je l'ai vérifié la semaine dernière auprès du notaire : il y a toujours de la demande locative ! Bien sûr, les produits trop chers ou de médiocre qualité se louent moins vite. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des nouveaux habitants, mais aussi vis-à-vis des jeunes qui ont bien du mal à se loger. D'où la volonté marquée de la communauté de communes de mener une OPAH (opération d'amélioration de l'habitat) pour remettre dans le circuit des logements médiocres, d'où le projet communal de réhabiliter les logements de la rue Jean Grimaud et de la perception ; je veux donner quelques précisions sur ce point. Construits dans les années 50, ces bâtiments sont des passoires thermiques, au point que nous avons renoncé à en louer les appartements. La réhabilitation thermique est un sujet complexe, et comme c'est affiché comme priorité de l'OPAH de la communauté, nous avons voulu que ce soient des chantiers exemplaires. Avec l'appui de spécialistes, nous avons répondu à l'appel à projets régional de l'ADEME. Nos projets ont été sélectionnés pour leur qualité et leur pertinence et bénéficieront de subventions importantes. C'est encore parce que nous savons que dans le domaine du logement, il faut anticiper - et maîtriser la spéculation à notre niveau - que nous avons lancé l'étude d'une ZAC multisites. Nous avons aussi utilisé notre ressource foncière pour faciliter le projet de Vannes Golfe Habitat rue du Pont-à-Tan : ce sont 23 logements neufs qui seront livrés au premier semestre 2013. Nous ne voulons pas cependant bloquer l'initiative privée, nous voulons simplement éviter autant que possible la tendance habituelle ; « Faisons payer à la commune les aménagements, pour mettre dans nos poches les bénéfices des opérations ! » C'est pourquoi nous avons signé avec un promoteur privé un « projet urbain partenarial » une procédure innovante, organisée par la loi MOLE (de Mobilisation pour le Logement et de Lutte contre les Exclusions) dite aussi loi Boutin. La commune a réalisé les travaux nécessaires pour que le terrain soit viabilisable (voirie, réseaux divers) et le promoteur a payé la part qui correspond aux besoins de son opération sur le terrain qu'il a acquis au prix du marché. (environ 8€ du m<sup>2</sup>).

### **La santé**

**(c'est une politique d'Etat)** La problématique de l'offre de soins n'est pas nouvelle pour nous, et j'ai pour ma part tenté à plusieurs reprises de persuader les professionnels de santé de s'organiser pour préparer leur succession et en attirer d'autres. Vous avez vu dans la presse que nous ne sommes pas les seuls à y réfléchir. Avec l'appui de M. Dubois, d'Hippocrate, nous avons, je crois, fait naître une dynamique qui devrait aboutir. Et je vous promets que je vais m'engager à fond auprès d'eux.

## **La dette**

C'est le grand sujet du moment, qu'il s'agisse de celle de l'Etat ou de celle des communes, de la nôtre en particulier. En France, la dette publique totale est énorme, elle s'élève à 1 689 milliards, dont la part des administrations publiques locales qui est de 152,9 milliards, soit moins de 10% du total ; avec une différence majeure, les collectivités, au contraire de l'Etat, ne peuvent s'endetter que pour des investissements, pour des biens durables qui accroissent leur patrimoine. La dette de la commune de Questembert, notre dette, s'élève à la fin de l'année 2011 à 7,142 millions d'euros soit environ mille euros par habitant. On peut comparer ce chiffre à ceux de Guer (1415 euros/habitant en 2010), de Grand-Champ (1531 €/hab) ou encore de Theix (1890€/hab). Mais plus que le montant de la dette, c'est la capacité à rembourser qui compte et que regardent les banquiers avant de vous prêter. Nous avons su être très prudents dans l'appel à l'emprunt : notre dette est saine, elle ne comporte pas d'emprunts toxiques. Ce qui n'est pas le cas de plusieurs villes que je viens de citer. Sans pouvoir donner aujourd'hui les résultats définitifs de l'année 2011, je peux déjà vous assurer que le résultat de fonctionnement dépassera nettement 1,5 M€. Je voulais vous donner ces informations que personne ne peut contester, parce que je lis et j'entends quelquefois des sottises sur le sujet.

## **Les points forts de l'année**

Pour en venir plus précisément aux points forts de l'année passée, je n'insisterai pas sur la piscine intercommunale que, j'en suis sûr, vous appréciez. Là encore, que n'avons-nous entendu de discours catastrophistes : un projet démesuré, pharaonique, qui allait grever les finances de la communauté, de la commune, et vider les poches des contribuables.

Je n'insisterai pas non plus sur l'extension du complexe sportif des Buttes : la salle de gymnastique ravit les athlètes et la salle multiactivités a séduit les adeptes de toutes les formes de danse. Ah non, c'est vrai, elle est trop petite ! Je rappelle quand même que ceux qui nous disent cela aujourd'hui nous disaient avant que nous avons vu trop grand !

Comme chaque année, nous avons consacré de grosses sommes à la voirie... et pourtant, vous avez l'impression que tout reste à faire ! Nous avons entamé la dernière phase de la mise en séparatif des réseaux eaux pluviales/eaux usées. Il reste à enfouir les réseaux aériens – ce n'est pas le même chantier, ce ne sont pas les mêmes profondeurs – et à refaire les surfaces en gardant l'aspect patrimonial des vieux quartiers. La mise en séparatif sera parfaitement achevée cette année par la construction d'un bassin d'orage pour un premier traitement des eaux de ruissellement.

Le deuxième gros chantier a été la construction du rond-point de Lenruit. Le résultat de l'appel d'offres a été assez favorable pour qu'on puisse aller du giratoire du Pont-Digo jusqu'au carrefour du Poignant.

Au total, les dépenses allouées à la voirie et aux réseaux (y compris l'éclairage public) font un total de 1,070 M€.

Travaux aux écoles, travaux aux restaurants scolaires ou dans les autres bâtiments communaux, tout cela conduit à un total de dépenses d'équipement de 2 M €.

Nous avons cette année aussi rénové le bâtiment d'accueil du camping : un chantier concentré en quelques mois achevé à temps pour l'ouverture à la mi-juin. La météo n'a pas été très favorable, mais nous espérons qu'en 2012 la fréquentation sera en hausse, surtout que nous allons améliorer la communication sur notre camping municipal.

Comme vous le voyez, la commune a bien utilisé l'argent de vos impôts pour développer ou entretenir notre patrimoine commun.

## **Le développement durable, l'agenda 21.**

Maintenir la valeur de nos biens, c'est déjà du développement durable, n'est-ce pas ? Il s'agit en effet d'user des biens qui sont à notre disposition, sans compromettre le bien-être des générations futures. Souvent, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, nous faisons du développement durable, sinon sans le savoir, du moins sans fanfaronner ! Sans publier à grands frais de beaux documents en quadrichromie, toute notre action est marquée au coin des trois exigences du développement durable : l'utilité sociale, le bénéfice économique, l'impact minimal sur l'environnement. D'ailleurs, le premier chantier confié à la jeune chargée de mission que nous avons recrutée au printemps dernier a été de faire un diagnostic de l'action municipale au regard du cadre de référence défini par le ministère. Le diagnostic est sans ambiguïté : plus de 80 actions ont été recensées, dans chacune des cinq finalités retenues par le ministère : *la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la cohésion sociale et la*

*solidarité entre les territoires et les générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

On pourrait d'ailleurs reprendre chacun des points que j'ai développés jusqu'ici pour en faire la démonstration. Mais je me contenterai de relire le travail mené sur **la coulée verte** à travers ce prisme. J'ai donné le nom de coulée verte aux vallons qui encerclent la ville, du pont de Kerbonnet jusqu'à Kerantal/Malbréha. Rien n'interdit de prolonger cette ligne de vallons vers l'Est, vers le Poignant, la zone de Kervault, Tresnay. Mais tâchons de bien faire sur le premier périmètre défini. Ce projet **coulée verte** consiste à rendre à des usages humains des espaces qui ont été abandonnés, qui se sont enfrichés, et qui du coup se sont fermés. Voyons donc : La lutte contre le changement climatique ? On y prévoit des cheminements doux. La biodiversité ? Les espaces qui s'enfrichent s'appauvrissent sur le plan de la biodiversité. La cohésion sociale ? Il y a déjà le camping dont la vocation sociale est évidente. Production et consommation responsables ? Nous pensons que les espaces réhumanisés devront être entretenus le plus « naturellement » possible et pourquoi pas par de l'élevage extensif ou des jardinages bio. L'épanouissement de tous les êtres humains ? C'est déjà et ce sera encore plus un lieu de promenade, de loisirs, d'activités sportives. Oh pardon, pour certains, le sport, le foot ou le cyclo-cross, ce n'est pas assez noble, ça n'entre pas dans le cadre de l'épanouissement humain.... Tant pis pour eux, je sais que vous, vous n'avez pas besoin qu'on vous l'explique.

Quelques mots maintenant sur les projets de l'année qui commence. J'ai déjà un peu parlé de voirie et de réseaux, il faut compléter en évoquant la réalisation en février d'un carrefour à feux aux Buttes, la réfection totale de la rue Jean Grimaud (on attendait la fin du chantier de construction), la suite des rénovations rue Le Brun/Malard et Pasteur, sans doute aussi la continuation en partenariat avec le CG de la route de la gare. Evidemment, il y aura aussi un bon programme de voirie rurale. Nous allons continuer la rénovation de la mairie ; après les travaux du rez-de-chaussée, nous allons transformer le premier étage : réfection et réorganisation des bureaux, installation d'un ascenseur. Rassurez-vous, je suis encore ingambe, mais les nouvelles règles d'accessibilité nous l'impose.

Vous l'avez sans doute déjà appris, nous avons retenu un architecte spécialiste du *patrimoine pour la réhabilitation de la maison Macé, de l'hostellerie le Guénégo*, au coin de la rue des Halles et de la ruelle de la salle. Je regrette que le groupe de travail qui avait commencé une excellente réflexion sur le devenir de ce bâtiment ait renoncé à la suite d'un malentendu. La porte reste ouverte, et quoi qu'ils décident, leurs réflexions seront prises en compte.

J'avais évoqué la **rénovation du foyer logement** lors de mes vœux en janvier 2011. Je reconnais que nous n'avons guère avancé sur la question pendant quelques mois pour des raisons que je ne vais pas développer. La machine est relancée, vous avez peut-être vu passer dans la presse l'avis d'appel à concurrence pour la maîtrise d'oeuvre de ce chantier; la sélection pourrait avoir lieu d'ici la fin mars de façon à solliciter les cofinanceurs à partir de juin avec un dossier du niveau APS (Avant Projet Sommaire). Vous avez vu également que nous avons attribué au cabinet Campo de Nantes la conception du **nouveau cimetière**. Mme Maguéro qui en est la responsable s'est fait une belle réputation dans ce domaine, et je vous promets qu'elle va nous proposer une belle réalisation.

Je sais aussi que la question d'une troisième grande surface est un sujet controversé. Que vous dire de plus aujourd'hui, sinon que le projet est à l'étude, que j'ai lancé la procédure de modification du PLU sur les parcelles concernées, modification qui sera soumise à enquête publique et débattue à ce moment-là au conseil municipal. Ensuite peut-être la commission départementale d'aménagement commercial statuera sur le projet. Quand même, juste une information glanée dans le journal des entreprises publié hier matin à propos d'un Auchan à Theix : un bon spécialiste du sujet note que l'évasion commerciale à Questembert est déjà très importante. Je suis content qu'il le reconnaisse publiquement.

Vous avez vu également que la réflexion est engagée pour la réutilisation de l'ancienne piscine qui est une propriété communale. Bien que la décision ne soit pas encore formellement arrêtée, je peux vous dire que les partisans d'en faire un **centre de loisirs pour les enfants** se font très pressants! Il est vrai que l'utilisation des locaux scolaires les mercredis ou pendant les vacances n'est pas une solution satisfaisante, même quand les responsables de l'Ecole Notre-Dame nous prêtent gentiment

leurs locaux: il y a toujours des travaux à réaliser, et c'est bien compliqué. L'étude de faisabilité est en cours. Nous vous tiendrons informés....

Grâce à **notre bulletin municipal !** Celui qui vous allez recevoir ce mois-ci a une toute nouvelle allure: en couleurs, avec une maquette rénovée. La fabrication, suite à une consultation assez formalisée, nous permet d'avoir un produit plus élaboré, conforme aux règles environnementales (label imprim'vert) pour un prix comparable à l'ancien. La rédaction, la conception, la mise en page se feront comme avant en mairie avec si nécessaire des appuis extérieurs ponctuels. Attention, cependant, le processus est un peu plus long, n'attendez pas la dernière minute pour communiquer vos informations. Mais n'oubliez pas non plus d'utiliser les ressources du nouveau site internet de la Communauté, avec ses pages spécifiques pour la commune de Questembert.

### **Le quartier de la gare et l'action de la CCPQ**

Transition toute trouvée pour parler de l'action de la communauté de communes. Je n'insiste pas sur la mise en oeuvre de la redevance incitative : tout à fait conforme à nos attentes! Ca marche : le tonnage des OM collectées a bien baissé et c'est une usine à gaz à mettre en oeuvre. On le savait... mais quand même. On vous demande de la compréhension et de la bonne volonté. Mais rassurez-vous cela va finir par fonctionner de façon satisfaisante.

Autre innovation communautaire : la mise en réseau des médiathèques. Passionnant, très innovant, mais là aussi sacrément compliqué à mettre en oeuvre. Cependant, en principe, les usagers de nos médiathèques ne sont pas pénalisés. Et encore un chantier compliqué : nous voulons arriver d'ici deux ans à une offre commune pour les loisirs des enfants à l'échelle de la communauté... Avec cette année, la mise en place d'un centre de loisirs partagé entre les communes de l'ouest du territoire.

Toutes ces avancées sont dans le droit fil du projet de territoire élaboré collectivement par la communauté de communes.

Sur le plan économique, puisque c'est la vocation première, j'ai déjà signalé la requalification et l'extension de la zone de kervault et j'ai évoqué le projet logistique de la gare. En fait, comme je l'avais annoncé l'année dernière, c'est tout le secteur de la gare qui va être transformé : la communauté va y construire son siège, mais il restera autour de son bâtiment des surfaces disponibles pour des activités tertiaires; conjointement avec le Département et la communauté, nous allons réhabiliter la place de la gare et aménager la RD 5 en boulevard urbain, plus sécurisé et plus esthétique.

Quelques mots enfin sur les finances communautaires. N'ayez pas peur, malgré les tribulations des diverses réformes qui ont ôté toute visibilité dans ce domaine, nous clôturons l'année avec un résultat satisfaisant. Et nous avons les moyens de notre politique, solidaire, quoi qu'on dise.

Cependant, vous avez peut-être été surpris en découvrant dans votre avis d'impôts taxe d'habitation une nouvelle colonne « intercommunalité ». En fait, il s'agit de la colonne département qui a été transférée aux communautés, en compensation de la suppression de la Taxe professionnelle.

Avant de conclure, je veux encore aborder brièvement deux sujets : la richesse du monde associatif et l'engagement des employés communaux.

La loi de 1901 qui crée le cadre général des *associations* a été une loi très féconde. Des associations, il y en a de toutes sortes. Certaines ne regroupent que quelques personnes, réunies pour une idée, un passe-temps, un centre d'intérêt. D'autres sont devenues au fil du temps d'énormes structures qui interviennent au niveau national. Au niveau d'une commune, la diversité est moins grande, mais rien qu'en faisant le tour des associations sportives, on doit avoir plus de 2000 licenciés. Autant dire que près de 50% des familles sont concernées. Ce n'est qu'un exemple, on pourrait en trouver bien d'autres. Reste que l'association est un maillon essentiel du lien social, le monde associatif est un acteur majeur de la vie locale. Et quand la commune vient en appui aux projets associatifs, par une subvention, par un soutien technique, c'est toute la collectivité des habitants de Questembert qui en reçoit des bénéfices, directement ou indirectement. D'ailleurs, c'est pour que vous les nouveaux Questembertois vous puissiez mieux connaître la richesse associative que nous avons mis le guide dans la pochette d'accueil.

Quelques mots maintenant sur ceux qui, sous mon autorité, travaillent au service de tous les Questembertois: les employés communaux. Je les vois tous les jours au travail, je sais toute la bonne volonté qu'ils mettent à accomplir les tâches qui leur sont confiées, et je voudrais bien que leur

travail soit reconnu et respecté par tous... Au contraire du discours ambiant sur les fonctionnaires, bouches inutiles, en trop grand nombre...

Vous avez compris à travers cette présentation de l'action communale combien je suis passionné par la fonction que vous m'avez confiée et combien je suis fier du travail accompli. Mais tout cela ne serait pas possible si tous mes collègues du conseil municipal, spécialement les adjoints bien sûr qui sont avec moi sur la scène, et aussi les présidents de l'office de la culture et des loisirs, de l'office des sports, tous ceux qui consacrent du temps aux comités consultatifs.

Pour terminer (enfin?), rappelons-nous, en tout cas pour les plus vieux, la fable de La Fontaine, *l'œil du maître...* qui voit ce qui avait échappé à tout le monde. Dans notre société qui se veut démocratique, le maître c'est le peuple, c'est vous. Et je compte sur votre regard attentif, bienveillant quand même, pour signaler ce qui aurait échappé à notre vigilance. Un exemple éclairant : si un groupe de randonneurs n'avait pas jeté un coup d'œil sous le pont Kar, route de Paulay, nous n'aurions sans doute découvert son piteux état qu'au moment d'un accident.

Oui l'action des élus, quelle que soit leur bonne volonté, serait bien courte sans l'engagement collectif, votre engagement, l'engagement de tous ceux qui font en sorte que la vie à Questembert soit agréable, tous ceux qui vont permettre que 2012 soit encore une bonne année à Questembert.

Avant de passer la parole à Monique Danion, conseillère régionale, je vous redis bonne année à vous tous, bonne année à Questembert.